

# L'OAC DÉPOSE UN NOUVEAU RECOURS CONTRE SA SANCTION

Face au retrait de 5 points, en décembre 2022, par la Direction nationale du contrôle de gestion, les dirigeants de l'Olympique Alès Cévennes ont convié la presse, ce mardi 18 avril, pour faire un point d'étape.

« *C'est un dossier assez technique* », a prévenu d'emblée Philippe Mallaroni, le manager général de l'OAC. Ce mardi 18 avril, dans les locaux de Jubil Interim, entreprise de Didier Bilange, président du club, la presse était invitée pour faire le point sur la sanction infligée en décembre dernier par la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG). « *Le club est accusé de fraude. C'est grave. Nous ne sommes ni des fraudeurs, ni en quelque difficulté financière* », a martelé Philippe Maralloni. Est reprochée une écriture comptable "maladroite" datant de 2013, que « *le Comité régional de contrôle et de gestion ne nous a jamais signalée* ». Une position que le comité national olympique et sportif du sport français (CNOSF) a entendu. « *Jouant un rôle de médiateur, les juges ont proposé un compromis : l'OAC récupère deux points avec sursis. Autrement dit, si nous n'avons pas d'autre sanction, nous les gardons* », a détaillé le manager, insistant également sur le fait que « *le CNOSF a reconnu la maladresse des termes employés par la DNCG* ».

## Compromis refusé, un recours déposé au tribunal

Parti pour accepté cette proposition, le club s'est finalement fait couper l'herbe sous le pied : « *La DNCG a refusé le compromis du CNOSF. Avec notre avocat spécialisé en droit du sport, nous avons donc déposé un recours en référé au tribunal administratif de Paris* », a annoncé Didier Bilange. Avec pour but, « *l'annulation pure et simple de la sanction* ». Le Tribunal devra rendre son verdict d'ici la mi-mai. « *Il y a de fortes chances pour qu'il ne statue pas et renvoie l'affaire pour être jugée sur le fond. Mais c'est une procédure qui prendra des mois, voire des années* », a analysé Didier Bilange. Une chronologie loin d'être compatible avec le calendrier sportif, dans lequel seulement six journées de championnat sont encore à jouer.

Un épineux dossier donc pour l'OAC qui prévoit son maintien en National 2, et un budget de 1,5 à 1,7 M€ pour la saison 2023 – 2024.

## Les 6 dernières rencontres de l'OAC en championnat National 2 (Groupe C)

- **Vendredi 21 avril (18h)** : SC Toulon – OAC
- **Samedi 29 avril (18h30)** : OAC – Marignane G.C.B. FC
- **Samedi 6 mai (18h)** : Canet Roussillon FC – OAC

- **Samedi 13 mai (19h)** : OAC – ET Fréjus Saint-Raphaël
- **Samedi 27 mai (18h)** : Sète FC 34 – OAC
- **Samedi 3 juin (18h)** : OAC – Lyon-La Duchère